

## Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)

Offre n° [O007220300578573](#)

Publiée le [17/03/2022](#)

### Synthèse de l'offre

<b>Employeur</b>	<a href="#">MAIRIE DE SAINT ALBAN AURIOLLES</a> mairie Place A.Briand 07120 SAINT ALBAN AURIOLLES
<b>Département de travail</b>	Ardèche
<b>Poste à pourvoir le</b>	01/05/2022
<b>Date limite de candidature</b>	24/04/2022
<b>Type d'emploi</b>	Emploi temporaire
<b>Durée de la mission</b>	6 mois
<b>Nombre de postes</b>	1
<b>Ouvert aux contractuels</b>	Oui (Art. L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique) 

### Détails de l'offre

<b>Famille de métier</b>	Architecture, bâtiment et logistique > Logistique et maintenance des moyens techniques	<b>Grade(s) recherché(s)</b>	Adjoint technique
<b>Métier(s)</b>	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural		

#### Descriptif de l'emploi

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus et avec la/le secrétaire de mairie et la population, l'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT EN MILIEU RURAL conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux.

- Entretien courant des équipements urbains
- Entretien courant des bâtiments : petite maçonnerie - électricité - plomberie...
- Entretien des espaces verts
- Travaux de voirie
- Entretien et nettoyage PAV.

#### Missions

##### SAVOIR-FAIRE

Relations aux élus

Relations aux usagers

Organiser son travail en fonction des objectifs définis, des priorités et des contraintes de temps particulières

Repérer son niveau d'intervention et agir avec autonomie

Application des règles de santé et de sécurité au travail

Vérifier le bon fonctionnement des matériels et des équipements

Utiliser des matériels et des équipements de protection individuelle et collective

Entretien de la voirie communale

Repérer et signaler les dégradations de la voirie

#### Profils recherchés

- Travail seul, parfois au sein d'une équipe réduite
- Déplacements permanents sur les sites d'intervention
- Activités soumises à une forte saisonnalité, à des pics d'activité liés aux conditions climatiques
- Port de vêtements professionnels adaptés

